

PROCES VERBAL du conseil d'école du mardi 20 juin 2017

Sont présents :

M. Lebreton, directeur de l'école

M. Barbier, Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription de Liffré

Mmes Martin, Buguet, Daubigné, Gautier, Rayer, Petiot, Leclere, Besrest, Petton et Carré, enseignantes,

Mme Poligné et Le Floch, futures enseignantes dans l'école

M. Marchand, Adjoint au maire aux affaires scolaires

Mme Le Roux, membre de la commission scolaire

Mmes Gélébart, Robert-Bialy, Turni, Pinson, Quéré, Pret, Gauttier et M. Gallez parents d'élèves élus au conseil d'école.

Mme Moisan, responsable des services périscolaires

Sont excusés :

M. Barbette, Maire de Mézières,

Mme Favier et M. Galle, membres du RASED

Mme Pinto-Houtin et Mrs Houtin et Droguet, représentants de parents d'élèves

Secrétaire de séance : Marine Carré

Ouverture du conseil à 18h30

Ordre du jour :

- Présentation de la future équipe pédagogique
- Points sur les derniers projets de l'école
- Bilan du conseil d'élèves (**finalement pas encore fait, la date est fixée au 27 juin**)
- Bilan financier de la coopérative scolaire sur l'année en cours
- Rapport sur l'exercice d'évacuation incendie (**un exercice PPMS a été fait à la place**)
- Présentation du Livret Scolaire Unique
- Effectifs et répartition pour la rentrée prochaine
- Remerciements à la mairie et à l'Amicale Laïque
- Questions des représentants de parents d'élèves (TAP, périscolaire, ...)

1) L'équipe pédagogique pour la rentrée prochaine

L'équipe pédagogique est modifiée pour la rentrée prochaine.

Mmes Gautier, Daubigné, Leclere, Carré et Martin ne seront plus là à la rentrée prochaine. Arrivées de Mmes Demé, Lefloch et Poligné, nouvelles collègues pour la rentrée 2017-2018. Un(e) ou deux autres collègues seront présentes en plus (et seront nommées pendant les vacances scolaires) pour compléter les temps partiels.

2) Points sur les derniers projets de l'école

Les 2 classes découvertes à St Pol de Léon et au Parc animalier de Branféré se sont bien passées. Les élèves sont contents et les parents aussi.

- détail de la classe découverte CP/CE : activités autour de la mer (pêche à pied) et du vent (construction de cerf volant) + char à voile pour les CE2 + course d'orientation.
- détail de la classe découverte CM : parc animalier de Branféré, observation des animaux et de la biodiversité, apprentissage autour du Développement Durable. Prolongement des projets de cette année.

De nombreuses actions ont eu lieu, faisant nettement baisser le cout du séjour par enfant.

- Les familles des élèves de CP/CE ont payé 80€ (alors que le montant total était de 155€ par élève, sans le transport).

- les familles des élèves de CM ont payé 90€ (alors que le montant total était de 177€ par élève, sans le transport).

=> nous remercions vivement l'Amicale Laïque qui a versé 50€ par élève pour les 2 classes, soit 6200€ et la mairie qui a financé les 2 trajets (soit 3610€).

De bons retours des parents et des enfants sur ces 2 classes découvertes.

Le projet de musique des CP en coopération avec Cyril Bertru, Directeur de l'école de musique de St Aubin du Cormier, est arrivé à son terme jeudi 15 juin avec une représentation devant les parents. Un moment réussi pour les élèves.

Il s'intitulait « mise en rythme et en voix d'un conte africain ». Nous remercions la mairie de nouveau pour le financement en totalité de ce projet. L'enseignante, les élèves et les parents en font un retour très positif.

Les élèves de MS/GS sont allés au parc des Gayeulles s'initier à l'accrobranche. Il a fait chaud mais les élèves étaient à l'ombre. Il y a plusieurs parcours à des hauteurs différentes.

Début mai a eu lieu la semaine des maternelles. Des parents sont allés dans les classes de TPS/PS, PS/MS et MS/GS afin de prendre en charge une activité, tenir un atelier ou encore lire une histoire. Ce moment a été apprécié par les enfants, les parents et les enseignants.

Ce projet sera remis en place l'an prochain, mais nous ne savons pas encore quand (surement plus tôt dans l'année).

Fin mai, l'adjudant chef de la Brigade de Prévention contre la Délinquance Juvénile est venu évoquer avec les élèves de CM1 et de CM1/CM2 les méfaits d'internet.

> Malheureusement, quelques jours après, des histoires ont eu lieu entre élèves. Les parents ont été informés.

Monsieur l'Inspecteur intervient pour rappeler que l'école et les parents ont un rôle de co-éducation sur la question de la sensibilisation aux dangers d'internet.

Permis piéton pour les CE2 : les élèves ont bien participé, ils ont retenu des choses. Cela peut avoir un retour positif dans les familles.

Ce projet a lieu tous les ans.

La visite de la ferme pédagogique de Saint Ouen par les élèves des classes de TPS/PS et de PS/MS : bon retour des élèves et des enseignantes. 3 ateliers.

Apartés dans le conseil d'école :

Pour le PV du conseil d'école, serait-il possible que les parents le consultent avant qu'il soit diffusé ?

Monsieur l'Inspecteur répond ceci : c'est le directeur qui approuve le PV puis il est transmis à l'IEN. Mais il peut être diffusé aux parents élus et discuté, tant qu'il n'est pas diffusé avant la validation de Monsieur l'Inspecteur.

Les parents d'élèves expliquent que les parents ne sont pas prévenus de la parution du PV du conseil d'école sur le site de la mairie. Il serait intéressant d'envoyer un mail à l'ensemble des parents pour prévenir de cette parution.

Prise de parole de l'IEN concernant les relations école-famille car il y a eu plusieurs situations qui ont amené à alerter l'IEN.

Lien entre l'équipe et l'IEN pour trouver des solutions. Des difficultés de compréhensions avec quelques familles. L'IEN a reposé un cadre avec ces parents.

3 institutions : école, collectivité, parents : co-éducateurs.

Attitudes et fonctionnements inappropriés de certains parents à certains moments.

S'il y a un problème, il faut une communication saine avec les enseignants.

Importance d'une communication sereine pour un climat serein.

Si les enfants ressentent que le climat entre les enseignants et les parents est tendu, cela peut se ressentir sur les apprentissages.

Les parents d'élèves expriment le sentiment qu'il faut effectivement de la sérénité.

3) Bilan financier de la COOP

Cette année, les principales rentrées d'argent sont liées :

- à la participation volontaire des familles (environ 1 300 euros)
- à la randonnée (988 euros)
- beaucoup de recettes liées aux classes découvertes (et dépensées ensuite)

Les dépenses sont multiples :

- assurance et cotisation pour tous les élèves (476 euros indexé par rapport au nombre d'enfants et enseignants dans l'école)
- participation au Salon du Livre (262 euros) : les prix vont doubler car Mézières ne fait plus partie de la communauté de commune de Fougères.
- achats de matériels pour les classes (jardinage,...) et fournitures pour les gâteaux
- achat de livres et abonnements pour les classes dont l'agenda coopératif pour 3 classes (270€) : agenda coopératif renouvelé l'année prochaine.
- financement d'une partie des sorties : école et cinéma + classes découvertes...

Je ne peux pas établir de bilan définitif, mais les comptes seront à peu près à l'équilibre cette année (il reste à finir de financer la classe découverte des CM et il reste le 3^{ème} compte des familles à déterminer en fonction de ce qui a été gagné avec le cross). Sans oublier les photos pour lesquelles le bilan aura lieu en fin d'année.

Afin d'établir le bilan annuel, deux parents et un ou deux enseignants devront venir vérifier les comptes au début du mois de septembre.

(Les comptes sont consultables à la demande tout au long de l'année.)

Il faut prévenir les parents que l'agenda sera fourni l'année prochaine.

4) Présentation du PPMS

Aujourd'hui même a eu lieu un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté). Il était de type « intrusion extérieure ».

Ce moment a été préparé avec le Major de la brigade de gendarmerie de St Aubin du Cormier.

Voici le bilan que nous en avons fait : les élèves sont restés dans le calme et ont joué le jeu. Une classe a été bruyante et le Major en a discuté avec les élèves.

La classe de CM1-CM2 ne sort pas de la classe car cela serait dangereux.

Les classes de CE2, CP et CM1 sont sorties par la classe de CE2 et ont rejoint la mairie en courant 2 par 2.

Les élèves de l'autre bâtiment sont passés de classe en classe jusqu'à la salle de motricité.

5) Le Livret Scolaire Unique / le carnet de suivi

Depuis cette année, un Livret Scolaire Unique (LSU) a été mis en place à l'école primaire. Il peut être rempli par les équipes enseignantes en ligne et le but à terme est que les familles puissent le consulter directement de la maison (comme c'est le cas pour les élèves du secondaire).

Il n'est pas encore accessible pour les familles et c'est pourquoi il est imprimé aujourd'hui. Cela permet une homogénéité sur toutes les écoles.

Nouveau livret en maternelle. Chaque école a un carnet de suivi ou de compétences. Il se base sur les compétences des programmes en prenant en compte le matériel de l'école. Lorsque l'enfant acquiert une compétence, elle est validée par un tampon. C'est de l'évaluation positive.

6) Effectifs et répartition pour la rentrée prochaine

PS : 23 MS : 25 GS : 25
CP : 21 (ou 19) CE1 : 32 CE2 : 20 CM1 : 21 CM2 : 34

Cela fait donc un effectif de 201 élèves. C'est stable, comme l'an passé.

Pour le moment, nous ne souhaitons pas diffuser les répartitions de classe car elles sont encore en chantier, notamment du fait du départ ou non des 2 élèves de CP. Nous pouvons cependant indiquer que les CE1 et les CM2 seront séparés en 2 groupes.

En équipe, nous avons réfléchi à la question de l'accueil des TPS, nés en 2015. 6 familles en ont fait la demande. Si nous les acceptons, cela fait monter le groupe classe des TPS/PS à 29 élèves. Or, nous considérons que cela ferait un effectif très conséquent et les conditions d'accueil ne seraient pas favorables.

Le directeur apporte ces précisions : accueillir les TPS est un dispositif propre aux REP (Réseau d'Education Prioritaire). De plus, il n'y a aucune obligation à accueillir les élèves de TPS du point de vue des textes officiels. Avec l'expérience de cette année, l'enseignante a remarqué qu'il était difficile d'intégrer les TPS en janvier.

Les enfants intégrés en TPS sont normalement ceux qui en auraient besoin du point de vue du langage.

Monsieur Marchand intervient en expliquant que c'est dommage au regard des élèves qui se sont bien intégrés en TPS. Même s'il entend bien les arguments donnés, il précise que cela a été un bon moment pour certains enfants auparavant.

Concernant la rentrée prochaine, nous pouvons déjà indiquer que nous avons formulé une demande auprès de la mairie (qui l'a acceptée) et auprès de la piscine de Liffré pour avoir un créneau et demi à la rentrée prochaine.

Cela permettrait de ne pas avoir le micmac de l'année qui vient de s'écouler.

Tous les CP/CE1 et CE2 iront à la piscine. Même les CE2 qui ont acquis le palier 1 iront et se perfectionneront (cette année, 8 CE1 sur 19 ont acquis le palier 1). Attention, cela implique qu'un demi-groupe y aille un après midi, ce qui veut dire des départs de l'école sur le temps du midi (une demande sera faite aux parents) : arrivée à 13h30 voire plus tôt.

Ce ne sera pas le mercredi mais le vendredi en trimestre 3 (de 14h à 14h45, un demi groupe) et en trimestre 2 (de 10h35 à 11h25) pour le demi groupe.

Rappel : il faudrait que les parents emmènent aussi les enfants à la piscine car les 10 séances à l'école ne sont pas toujours suffisantes pour faire progresser certains élèves.

7) Remerciements à l'Amicale Laïque et à la mairie.

Outre les remerciements déjà formulés au préalable, nous remercions la mairie pour son investissement dans le domaine numérique cette année : 3 classes ont été pourvues de vidéo projecteurs ultra focaux (pas d'ombre portée sur le tableau). De plus, a été fixé dans l'une des classe le TNI (Tableau Numérique Interactif) qui était inutilisé jusque là.

A chaque vidéoprojecteur, un ordinateur a aussi était fourni. Le directeur a aussi eu un nouvel ordinateur.

Elle a aussi investi dans un nouveau photocopieur.

Concernant l'Amicale Laïque, elle a donc financé une grande partie des classes découvertes. Mais pas seulement : elle a aussi contribué aux 2 sorties à l'accrobranche des Gayeulles, aux sorties au Centre Culturel de Liffré, à la sortie des Maternelles à Brocéliande, à la sortie au cinéma des Maternelles à St Aubin du Cormier.

Les parents de l'Amicale réfléchissent à des actions pour montrer qui ils sont et ce qu'ils font.

8) Questions des parents

Concernant la question du retour à 4 jours :

Monsieur Marchand répond ceci : éventuellement revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018, mais difficilement saisissable rapidement. Le fonctionnement actuel est maintenu pour la rentrée prochaine. Une évaluation collaborative aura lieu en début d'année scolaire prochaine entre les enseignants, la mairie et les représentants de parents élus.

Les parents de l'école seront aussi consultés de manière générale. Il faudra réfléchir aux modalités de consultation. Prise de décision dans le courant de l'année prochaine.

Cette année, le financement de l'état est reconduit, mais la question est posée pour la rentrée 2018.

Pour le moment, l'équipe enseignante ne se positionne pas pour la rentrée de septembre 2018. Ce sera fait en début d'année prochaine, en concertation avec la mairie et les familles.

Il y a des soucis de poux. Une maman a remonté l'information comme quoi cela avait été le cas tout au long de l'année. Malgré cela, des affichages à l'entrée des classes maternelles ont été visibles tout au long de l'année. C'est aux parents d'y faire attention.

Peut-il y avoir un nettoyage des dortoirs ? C'est nettoyé mais ce n'est pas possible de mettre toute la literie dans des sacs poubelles.

Toutes les familles ne traitent pas leurs enfants.

Idée : demander à toutes les familles de traiter sur un même week-end.

Le climat scolaire semble apaisé actuellement. Les collègues y sont vigilants. Attention, ce n'était pas « tout va mal » et ce n'est pas maintenant « tout va bien ».

Pour la fête des parents, c'est un choix d'équipe, qui ne lèse aucun parent puisque chacun reçoit une préparation des enfants. Nous rappelons qu'en aucun cas les enseignants ont l'obligation de le faire (ce n'est pas dans les programmes de l'Education nationale). Nous avons reçu un écrit d'un papa qui était très désagréable et agressif auprès de l'équipe enseignante. C'est très regrettable de ne pas être venu en parler directement aux enseignantes.

Concernant les photos de classe, les parents pourront voir les photos de leur enfant et les commander : des parents d'élèves souhaitent le faire ?

Ok pour un créneau pendant la fête de l'école, ce samedi. Préciser qu'il faut que les parents apportent le règlement.

Pour les devoirs à la maison, ce sont les enseignants qui décident. C'est à discuter.

Pour les activités « salissantes », les enseignantes veillent à ce que les enfants portent des blouses mais il arrive que les enfants enlèvent leur blouse avant de se laver les mains et c'est à cet instant qu'ils se salissent.

Pour les passages aux toilettes, un premier dans la journée est collectif puis après c'est à la demande. On ne peut pas mettre un adulte à chaque fois pour chaque enfant, ce n'est pas possible.

Le cross sera-t-il renouvelé ? à voir l'an prochain, car les enfants y étaient vraiment investis.

Pourquoi ne pas remercier les personnes qui ont donné de l'argent ? C'est difficile à organiser, il y en a vraiment beaucoup.

Comment faire l'année prochaine pour la collecte de papiers puisqu'il faut trouver une solution pérenne (camion, benne, ...).

Certains parents n'ont pas eu de tickets de tombola.

Outre la Mairie et l'Amicale Laïque que nous avons déjà remerciées, nous remercions aussi sincèrement tous les parents qui organisent la randonnée en forêt, qui nous accompagnent lors des sorties scolaires et qui nous aident sur différents projets.

Merci de la part des parents pour les classes découvertes.

Fin du conseil d'école à 21h

Le secrétaire de séance, Mme Carré

Le président, M. Lebreton